

Charte des Professionnels 2023

Valable du 1er janvier au 31 décembre 2023

Le SEDDR_e est une organisation professionnelle, membre de la Fédération Française du Bâtiment, qui représente les entreprises et les métiers spécialisés dans la Déconstruction, la Dépollution et le Recyclage.

Sa mission principale est d'accompagner les entreprises dans l'évolution de leur métier, le déploiement des bonnes pratiques, et de les représenter auprès des Pouvoirs Publics.

Le tri, la gestion et la valorisation des déchets, ainsi que la santé et la sécurité sur les chantiers, et le respect de l'environnement, constituent des enjeux majeurs pour les professionnels du syndicat, dans un contexte réglementaire de plus en plus exigeant.

La présente charte définit les engagements poursuivis par les entreprises signataires :

RM SCIAGE

Santé, Hygiène et Sécurité

L'entreprise favorise les comportements permettant d'assurer la santé, l'hygiène et la sécurité au travail, et plus largement la connaissance et l'application de la réglementation.

Qualité

Elle connaît les règles de l'art et mobilise toute son expertise dans la mise en œuvre de ses activités.

Environnement

Elle intervient dans le respect de l'environnement et des riverains.

Compétences

Elle emploie une main d'œuvre qualifiée et actualise les compétences de son personnel par une formation régulière.

Assurance

Elle est détentrice de polices d'assurance couvrant les risques inhérents à ses activités.

Le Président du SEDDR_e

L'adhérent

